

qui vivait au sixième siècle, qu'Eudoxie, femme de Théodose le Jeune, étant en Palestine, auprès de Juvénal, patriarche de Constantinople, envoya à Pulchérie, sa belle-sœur, le portrait de la Vierge fait par saint Luc. Ce que Nicéphore nous dit du teint et du visage de la sainte Vierge semble être tiré de quelque-une des copies de ce fameux tableau. Cette image fut en si grande vénération durant tout le règne des empereurs de Constantinople, qu'on la portait en triomphe dans les grandes solennités. On la plaçait quelquefois à la tête des armées pour encourager les soldats à la victoire. Ce n'est pas sans un sentiment d'horreur qu'on se rappelle le triste sort qu'eut cette image si célèbre, dans la ville de Constantinople prise par les Turcs. Elle fut pillée avec l'or, les diamants et les bijoux dont la pitié des fidèles s'était plu à l'enrichir. Les fils du prophète la foulèrent aux pieds, et, après mille autres indignités la mirent en pièces.

(*Mois de Marie, Régis-Ruffet.*)

—000—

Faute d'espace, les actions de grâces sont remises au prochain cahier.

—000—

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1).

Jusqu'au 31 mars :

Une conversion. Par M. L. L., Rome.—Reconnaissance. L. P. B., Lévis.—Plusieurs faveurs. H. G. et E. B., St-François, Rivière du Sud.—Paralysie guérie. M. B., St-Pierre R. du Sud.—Guérison d'un mal d'oreilles et d'une autre maladie. A. B., St-Alexandre.—Plusieurs grâces. Une abonnée, St-Jean, I. O.—Condamnée par les médecins, et guérie par sainte Anne. Une abonnée, St-Eustache.—Enfant protégé. Mme D. B., St-Gervais.—Mal au genou, très grave, disparu. G. P. Charles-

Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.